



ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

STRATÉGIE D'ÉVALUATION ET CADRE DE RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

REMERCIEMENTS

L'obtention du présent cadre de résultats de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des Premières Nations n'aurait pas été possible sans les conseils, l'expertise et le dévouement d'un grand nombre de personnes et d'organisations.

Nous exprimons notre plus profonde gratitude au Groupe de travail national des experts (GTNE), dont les idées précieuses et l'engagement inébranlable envers les enfants et les familles des Premières Nations ont façonné ce cadre. Grâce à leur leadership et à leur plaidoyer, les systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants demeureront ancrés dans les valeurs, les cultures et les modes de connaissance des Premières Nations.

Nous souhaitons également remercier le personnel des centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Premières Nations de tout le pays pour leurs efforts inlassables. Ces derniers ont été déterminants pour soutenir les communautés, offrir des programmes et faire progresser la vision de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ancrés dans la culture. Leur connaissance du terrain et leur dévouement inébranlable à l'égard des enfants, des familles et des communautés des Premières Nations constituent les fondements de ce cadre.

Après plus d'un an de travail assidu de la part des experts des Premières Nations en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), le cadre de résultats et la stratégie d'évaluation ont été approuvés, en principe, par la résolution n° 31 de l'APN, *Cadre de résultats et stratégie d'évaluation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des Premières Nations*. L'APN et le GTNE continuent de solliciter les commentaires de toutes les Premières Nations sur les indicateurs du cadre de résultats afin de s'assurer que les données recueillies sont pertinentes. Nous vous remercions encore une fois pour votre travail, vos connaissances et votre engagement à offrir des programmes d'AGJE de haute qualité à la prochaine génération d'enfants des Premières Nations.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES MATIÈRES	3
1. CONTEXTE	4
2. QU'EST-CE QU'UN CADRE DE RÉSULTATS?	5
2.1 APPROCHE	5
3. TERMES CLÉS.....	6
4. CADRE DE RÉSULTATS	7
5. STRATÉGIE D'ÉVALUATION	18
5.1 PRINCIPES DE PCAP®	18

1. CONTEXTE

En réponse aux inégalités historiques et de longue date auxquelles les enfants des Premières Nations sont confrontés durant leurs premières années, l'Assemblée des Premières Nations (APN) et le Groupe de travail national d'experts (GTNE) sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) des Premières Nations ont élaboré un cadre stratégique national sur l'AGJE des Premières Nations, qui a été approuvé par les Premières Nations-en-Assemblée de l'APN par l'intermédiaire de la résolution 83/2017 de l'APN, *Soutien au Cadre national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. En 2018, ce cadre stratégique a été inclus par Emploi et Développement social Canada (EDSC) en tant que chapitre sur les Premières Nations du Cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA). Le Cadre stratégique des Premières Nations pour l'AGJE présente la vision des Premières Nations pour un apprentissage et une garde des jeunes enfants de grande qualité dirigés par les Premières Nations :

Les Premières Nations envisagent un système composé de divers programmes et services de grande qualité qui jettent les bases de la santé et du mieux-être des enfants, offrent des choix aux familles et revitalisent et soutiennent la continuité culturelle des communautés et des nations des Premières Nations. Cette vision se réalise dans le cadre d'un système de programmes et de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dirigés, conçus et administrés par les Premières Nations; enracinés dans leur savoir, leur langue et leur culture; guidés par les pratiques autochtones en matière de développement de l'enfance et renforcés par des partenariats avec les gouvernements, les organismes de prestation de services et les membres des communautés.¹

Pour concrétiser cette vision, le Cadre stratégique repose sur les sept principes/objectifs suivants, qui sont liés entre eux :

1. Un système de programmes et de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Premières Nations ancré dans les savoirs, les langues et les cultures distincts des Premières Nations et répondant à leurs priorités, besoins et responsabilités;
2. Un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Premières Nations dirigé par les Premières Nations, qui ont autorité et pouvoir décisionnel en matière d'élaboration de politiques, d'allocation de fonds et de gouvernance, dans un contexte de responsabilité réciproque;
3. Des programmes, des services et des mesures de soutien en matière d'apprentissage et de garde bien financés, diversifiés et de grande qualité, comme en témoignent les programmes axés sur l'apprentissage des enfants; des espaces physiques sont fournis, un leadership exercé par les Aînés, des employés bien formés et gagnant des salaires équitables et une participation des familles et de la communauté;
4. Des programmes et des services d'apprentissage et de garde disponibles, abordables, souples et adaptés aux besoins particuliers des enfants des Premières Nations et de leurs familles et comprenant des mesures de financement souples répondant aux besoins des communautés et offrant du soutien aux enfants et aux familles qui ont des besoins divers et exceptionnels;

¹ EDSC, 2023.

5. Des programmes et des services transparents et responsables;
6. Une collaboration et des partenariats appuyant la mise en place d'un système coordonné et intégré de politiques, de programmes, de services et de mesures de soutien en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dirigé par les Premières Nations, comprenant des liens à l'échelle nationale et régionale entre les ministères, les gouvernements, les nations et les secteurs concernés;
7. Un appui à l'échelle nationale, régionale et communautaire envers la capacité des Premières Nations, afin de mettre en place et d'orienter avec succès un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des Premières Nations.

Dans le Cadre des Premières Nations pour l'AGJE, le GTNE a cerné la nécessité de créer un cadre de résultats et une stratégie d'évaluation des Premières Nations. L'objectif global est de mesurer les progrès accomplis dans la vision décrite par les Premières Nations dans le Cadre stratégique pour l'AGJE, et soutenue par le gouvernement fédéral, ainsi que d'aider les Premières Nations à raconter l'histoire d'un AGJE culturellement pertinent et autodéterminé par des moyens significatifs et fondés sur les forces.

2. QU'EST-CE QU'UN CADRE DE RÉSULTATS ?

En général, un cadre de résultats est une approche structurée servant à planifier, mesurer et évaluer la réussite d'un programme, d'une initiative ou d'un cadre qui vise principalement à établir les éléments suivants :

- **Résultats** – il s'agit des changements ou des effets qui résultent de la mise en œuvre du Cadre des Premières Nations pour l'AGJE. Ils décrivent la réussite en termes concrets;
- **Indicateurs de réussite** – il s'agit de signes mesurables indiquant qu'un résultat est atteint. Ils fournissent des preuves des progrès et aident à déterminer si les effets escomptés ont été obtenus.

Étant donné que le Cadre stratégique des Premières Nations est principalement axé sur la transformation des systèmes, le Cadre de résultats est axé sur la mesure des progrès réalisés en matière de changements apportés aux systèmes. Il est important de comprendre cette mesure, car elle nous indique que le Cadre de résultats n'est pas, à savoir une évaluation détaillée du rendement de chaque programme d'AGJE. Bien que ce travail puisse contribuer aux évaluations des programmes, ce n'est pas l'objectif du Cadre de résultats.

2.1 APPROCHE

Comme nous l'avons mentionné, le Cadre de résultats vise à suivre les progrès accomplis en matière de changement de système, conformément au Cadre stratégique des Premières Nations pour l'AGJE. Pour assurer une harmonisation, nous nous sommes appuyés sur les sept principes du Cadre stratégique pour l'AGJE. Chaque principe comprend un ensemble de résultats et d'indicateurs de réussite.

Le Cadre de résultats est **évolutif** : il s'agit d'un document qui évolue au fil du temps. Cette souplesse permet de s'assurer que le cadre demeure adapté et pertinent et qu'il reflète l'évolution des besoins, des priorités et de la situation des enfants, des familles et des communautés des Premières Nations, ainsi que des programmes d'AGJE.

3. TERMES CLÉS

L'évaluation, le suivi et la mesure ont une signification très particulière. Dans le Cadre de résultats, nous nous sommes efforcés de rendre le travail facile à comprendre et conforme aux pratiques des Premières Nations. Nous présentons cette liste de termes clés en tant que guide rapide à l'intention des lecteurs.

Terme clé	Définition
Résultats	<p>Les changements ou les effets résultant de la mise en œuvre du Cadre stratégique des Premières Nations pour l'AGJE. Ils décrivent les réussites en termes concrets. Exemple d'un résultat souhaité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Augmentation de l'équité salariale parmi le personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE, ce qui se traduit par une amélioration du maintien en poste, de la satisfaction au travail et de la qualité générale des programmes d'AGJE des Premières Nations.
Indicateur	<p>Signes mesurables permettant de confirmer l'obtention d'un résultat. Ils fournissent des preuves de progrès et aident à déterminer si l'effet prévu a été obtenu. Par exemple, l'indicateur correspondant au résultat ci-dessus pourrait être le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le pourcentage du personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE gagnant un salaire égal ou supérieur au salaire médian de postes comparables dans la région, ajusté en fonction de l'expérience et des qualifications, tout en mettant l'accent sur la suppression de tout écart de rémunération relevé au sein de la main-d'œuvre.
Source de données	<p>Une source de données est l'origine des renseignements utilisés pour mesurer les progrès accomplis selon un indicateur de réussite dans un cadre de résultats. Elle fournit les preuves nécessaires pour évaluer si des résultats ont été obtenus.</p> <p>Les données peuvent être quantitatives (numériques) ou qualitatives (descriptives) et provenir de différentes sources, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapports de programmes et données administratives• Enquêtes et questionnaires• Entretiens et groupes de discussion• Observation et évaluation• Recensement ou données gouvernementales

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

	Résultat 1.2	Niveau	Source potentielle de données
	Amélioration des compétences culturelles et des aptitudes professionnelles du personnel chargé de l'AGJE des Premières Nations, ce qui contribue à la prestation de services d'EPE de grande qualité et adaptés à la culture des enfants des Premières Nations.	Communautaire	Registres de présence et d'achèvement tenus par les responsables du programme d'AGJE des Premières Nations, qui renseignent sur la participation à la formation sur les compétences culturelles et l'EPE des Premières Nations.

Principe 2	Un système d'AGJE des Premières Nations dirigé par les Premières Nations, qui ont autorité et pouvoir décisionnel en matière d'élaboration de politiques, d'allocation de fonds et de gouvernance, dans un contexte de responsabilité réciproque.		
Thème général : Gouvernance et autodétermination	INDICATEUR 2.1	Nombre de régions dotées de structures de gouvernance régionales qui possèdent le pouvoir et les moyens de prendre des décisions relatives à l'AGJE des Premières Nations dans leur propre région.	
	Résultat 2.1	Niveau	Source potentielle de données
	Les régions disposent de structures de gouvernance régionales solides, dotées du pouvoir et des moyens de superviser et de prendre des décisions de manière indépendante concernant l'AGJE des Premières Nations, ce qui contribue à une prestation de services adaptée à la culture et à la région.	Régional, national (affectations de fonds régionales)	Les rapports annuels de l'organe de gouvernance de l'AGJE des Premières Nations de chaque région et les données administratives des partenaires fédéraux sur les programmes de financement et de renforcement des capacités de l'AGJE des Premières Nations.
	INDICATEUR 2.2	Pourcentage d'organes de gouvernance régionaux de l'AGJE des Premières Nations qui déclarent posséder des moyens suffisants	

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

		(p. ex. compétences, ressources et connaissances) pour orienter les programmes/services d'AGJE des Premières Nations.	
Résultat 2.2	Niveau	Source potentielle de données	
Les organes de gouvernance régionaux de l'AGJE des Premières Nations disposent des compétences, des ressources et des connaissances nécessaires pour orienter efficacement des programmes et services d'AGJE des Premières Nations qui répondent aux besoins de leurs communautés.	Régional	Les rapports annuels régionaux soumis par chaque organe de gouvernance de l'AGJE des Premières Nations, qui comprennent une section sur les moyens. Celle-ci présente une brève auto-évaluation ou un résumé des niveaux de moyens dans des domaines clés, tels que les compétences, les ressources et les connaissances, offrant ainsi un moyen simple et cohérent de suivre l'évolution des moyens dans les régions au fil des ans.	
INDICATEUR 2.3	Satisfaction à l'égard de la transparence et de la capacité de réaction des ministères fédéraux dans le processus d'affectation de fonds.		
Résultat 2.3	Niveau	Source potentielle de données	
Les organes de gouvernance régionaux se sentent bien soutenus par des processus de financement transparents et adaptés aux régions et aux communautés.	Régional Communautaire	Enquête annuelle de satisfaction auprès des organes de gouvernance régionaux et des communautés, comprenant des évaluations quantitatives et une rétroaction qualitative sur la transparence et la capacité de réaction du processus d'affectation de fonds.	

Principe 3	Des programmes, des services et des mesures de soutien en matière d'apprentissage et de garde bien financés, diversifiés et de grande qualité, comme en témoignent les programmes axés sur l'apprentissage des enfants; des espaces physiques sont fournis, un leadership exercé par les Aînés, des employés bien formés et gagnant des salaires équitables et une participation des familles et de la communauté.
-------------------	---

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

Thème général : Garantir la qualité	INDICATEUR 3.1		<p>a. Les enfants ont montré qu'ils avaient acquis des compétences sociales valorisées par la culture, telles que l'empathie, l'esprit de collaboration et la responsabilité à l'égard des autres et de la terre.</p> <p>b. Les programmes et services d'AGJE des Premières Nations ont de plus en plus d'effets holistiques pour les familles et les enfants.</p> <p>c. Le pourcentage d'organismes bénéficiaires qui considèrent les investissements dans l'AGJE des Premières Nations comme une contribution positive à la revitalisation culturelle.</p>
	Résultat 3.1	Niveau	Source potentielle de données
	<p>Les programmes et services d'AGJE des Premières Nations ont de plus en plus d'effets holistiques pour les familles et les enfants, notamment la capacité accrue des enfants de faire preuve d'empathie, de collaborer et d'assumer des responsabilités d'une manière qui reflète et honore les valeurs et relations culturelles, ce qui favorise l'établissement de liens positifs avec leurs pairs, les aînés, les membres de la famille et la terre.</p>	<p>Régional</p> <p>Communautaire</p>	<p>Les rapports annuels compilant des récits qualitatifs et des évaluations basées sur l'observation de familles, d'enfants et de personnels chargés de l'AGJE des Premières Nations, qui témoignent des résultats holistiques des programmes et services d'AGJE des Premières Nations.</p> <p>Les récits de fournisseurs de services sur la réussite et les défis de l'AGJE des Premières Nations durant l'année écoulée.</p> <p>La rétroaction des organismes d'AGJE des Premières Nations sur les effets des investissements dans l'AGJE des Premières Nations sur la revitalisation culturelle.</p>
	INDICATEUR 3.2		<p>a. Satisfaction à l'égard du programme concernant les espaces physiques des installations d'AGJE des Premières Nations sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité et de l'adéquation culturelle.</p>

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

		b. Nombre d'organismes offrant d'autres options de services qui répondent aux divers besoins de la communauté (et ce que comprennent ces options).
Résultat 3.2	Niveau	Source potentielle de données
Satisfaction accrue des familles et du personnel à l'égard de la sécurité, de l'accessibilité et du caractère culturel des espaces physiques de l'installation d'AGJE des Premières Nations et de la capacité des programmes et services d'AGJE des Premières Nations de répondre à divers besoins.	Régional Communautaire	Les rapports annuels recueillant des évaluations qualitatives basées sur l'observation du personnel d'EPE (pouvant inclure des réflexions du personnel). Les rapports annuels sur le nombre d'organismes d'AGJE des Premières Nations offrant d'autres options de services et les types d'options offerts.
INDICATEUR 3.3	Le pourcentage du personnel chargé de l'AGJE des Premières Nations gagnant un salaire égal ou supérieur au salaire médian de postes comparables dans la région, ajusté en fonction de l'expérience et des qualifications, tout en mettant l'accent sur la suppression de tout écart de rémunération constaté au sein de la main-d'œuvre.	
Résultat 3.3	Niveau	Source potentielle de données
Augmentation de l'équité salariale parmi le personnel chargé de l'AGJE des Premières Nations, ce qui conduit à une amélioration du maintien en poste, de la satisfaction au travail et de la qualité générale des programmes d'AGJE des Premières Nations.	Régional Communautaire	Évaluation régionale des salaires, qui compare les salaires du personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE et les salaires de référence provinciaux/territoriaux pour des postes similaires. Autres sources de données : enquêtes de satisfaction du personnel axées sur la perception de la justice et de l'équité salariales; registres sur le maintien en poste et la rotation du personnel.

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

<p>Principe 4</p>	<p>Des programmes et des services d'apprentissage et de garde disponibles, abordables, souples et adaptés aux besoins particuliers des enfants des Premières Nations et de leurs familles et comprenant des mesures de financement souples répondant aux besoins des communautés et offrant du soutien aux enfants et aux familles qui ont des besoins divers et exceptionnels.</p>		
<p>Thème général : Disponible, abordable, flexible</p>	<p>INDICATEUR 4.1</p>		<p>Nombre et pourcentage d'accords de financement pluriannuels garantis et flexibles.</p>
	<p>Résultat 4.1</p>	<p>Niveau</p>	<p>Source potentielle de données</p>
	<p>Stabilité et durabilité accrues des programmes d'AGJE des Premières Nations grâce à des accords de financement pluriannuels garantis et flexibles qui permettent une planification à long terme, la continuité des programmes et l'adaptation à l'évolution des besoins de la communauté.</p>	<p>Régional</p>	<p>Les rapports annuels des organes de gouvernance régionaux basés sur les accords et modalités d'affectations de fonds.</p>
		<p>Communautaire</p>	<p>La rétroaction du personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE sur le caractère adéquat et la pertinence du financement fourni, y compris les lacunes relevées. Recueillie dans des rapports annuels.</p>
	<p>INDICATEUR 4.2</p>		<p>Nombre d'installations nouvelles ou rénovées.</p>
	<p>Résultat 4.2</p>	<p>Niveau</p>	<p>Source potentielle de données</p>
<p>Accès amélioré des enfants et des familles des Premières Nations à des installations d'AGJE sécuritaires, adaptées à la culture et de grande qualité, ce qui favorisent l'instauration de milieux d'apprentissage optimaux reflétant les valeurs de la communauté et respectant les normes de santé et de sécurité.</p>	<p>Régional</p>	<p>Rapports annuels des organes de gouvernance régionaux basés les accords et modalités d'affectations de fonds.</p>	

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

INDICATEUR 4.3	Les obstacles externes qui ont une incidence sur l'AGJE des Premières Nations et la participation des élèves, des parents et des familles (p. ex. les déterminants sociaux de la santé).	
Résultat 4.3	Niveau	Source potentielle de données
Une meilleure compréhension des obstacles propres à la communauté qui entravent l'accès à l'AGJE des Premières Nations. Cette compréhension favorise une meilleure conception des programmes, une plus grande inclusivité et une participation et satisfaction accrues des élèves, des parents et des familles qui accèdent aux services d'AGJE des Premières Nations.	Communautaire	Réponses qualitatives des programmes d'AGJE des Premières Nations dans les rapports annuels.
INDICATEUR 4.4	<ul style="list-style-type: none"> a. Nombre de places de garderie, financées par l'AGJE des Premières Nations, qui sont disponibles pour les enfants des Premières Nations. b. Nombre d'installations financées par l'AGJE des Premières Nations. c. Nombre d'enfants des Premières Nations inscrits sur des listes d'attente pour l'AGJE des Premières Nations. 	
Résultat 4.4	Niveau	Source potentielle de données
Amélioration de la portée des programmes et services grâce à la création et à l'utilisation accrues d'espaces physiques d'AGJE	Régional National	Des données quantitatives provenant des rapports annuels de chaque organe de gouvernance régional de l'AGJE des Premières Nations.

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

	adaptés à la culture des Premières Nations.		Données administratives provenant des partenaires fédéraux chargés du financement de l'AGJE des Premières Nations.
--	---	--	--

Principe 5	Des programmes et des services transparents et responsables.		
Thème général : Rapports et résultats	INDICATEUR 5.1	Financement fédéral annuel des initiatives de renforcement des capacités communautaires et régionales pour la recherche, l'évaluation et la surveillance de l'AGJE des Premières Nations.	
	Résultat 5.1	Niveau	Source potentielle de données
	Renforcement des capacités communautaires et régionales pour effectuer une recherche, une évaluation et une surveillance des programmes d'AGJE des Premières Nations, ce qui favorise l'autodétermination, une collecte de données pertinentes sur le plan culturel et des décisions fondées sur des données probantes.	Régional	Les rapports annuels des organes de gouvernance régionaux basés les accords et modalités d'affectations de fonds. Les demandes de financement des moyens de soutien non approuvées (dépassement du montant de fonds disponibles).

Principe 6	Une collaboration et des partenariats appuyant la mise en place d'un système coordonné et intégré de politiques, de programmes, de services et de mesures de soutien en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dirigé par les Premières Nations, comprenant des liens à l'échelle nationale et régionale entre les ministères, les gouvernements, les nations et les secteurs concernés.		
Thème général : Collaboration et partenariats	INDICATEUR 6.1	La fréquence et la qualité des rencontres entre les représentants régionaux de l'AGJE des Premières Nations et les principaux partenaires de divers ministères et secteurs.	

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

	Résultat 6.1	Niveau	Source potentielle de données
	Amélioration de la coordination et de la communication entre les représentants de l'AGJE des Premières Nations et les principaux partenaires, ce qui conduit à une approche plus unifiée dans la prestation des services d'AGJE.	Régional	Rapports annuels des organes de gouvernance régionaux utilisant des mesures quantitatives (nombre de rencontres) et des réponses qualitatives pour déterminer la qualité.
	INDICATEUR 6.2	L'intégration manifeste du leadership et de l'orientation communautaires, régionaux et nationaux des Premières Nations dans les décisions fédérales en matière de politique, de programme et de financement concernant l'AGJE des Premières Nations.	
	Résultat 6.2	Niveau	Source potentielle de données
	Les décisions fédérales en matière de politique, de programme et de financement concernant l'AGJE des Premières Nations reflètent systématiquement les priorités, les valeurs et les orientations définies par les dirigeants communautaires, régionaux et nationaux des Premières Nations, ce qui se traduit par des services d'AGJE des Premières Nations dirigés par les communautés.	Communautaire Régional National	Enquêtes sur la satisfaction des dirigeants communautaires, régionaux et nationaux des Premières Nations (élus et responsables des politiques/programmes) pour évaluer leur degré de satisfaction quant à leur capacité d'intégrer l'autodétermination dans les politiques, programmes et décisions de financement de l'AGJE des Premières Nations du gouvernement fédéral.

Principe 7	Un appui à l'échelle nationale, régionale et communautaire envers la capacité des Premières Nations, afin de mettre en place et d'orienter avec succès un système d'AGJE des Premières Nations.		
	INDICATEUR 7.1	Montant et effets des fonds fédéraux alloués aux initiatives de renforcement des capacités dans le but d'améliorer le recrutement et	

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

Thème général : Renforcement des capacités	le maintien en poste de membres des Premières Nations pour la mise en place de systèmes d'AGJE des Premières Nations.		
	Résultat 7.1	Niveau	
		Source potentielle de données	
	Amélioration des capacités et de la fidélité du personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE, confirmée par une augmentation du taux de recrutement et de maintien en poste de professionnels des Premières Nations à des postes de responsable de l'AGJE des Premières Nations, un renforcement de la mise en place de systèmes dirigés par les communautés et une amélioration de la prestation de programmes pertinents sur le plan culturel.	National	Données administratives fédérales – affectations de fonds.
	INDICATEUR 7.2	Nombre et taux de maintien en poste de professionnels de l'AGJE des Premières Nations au niveau régional et communautaire, indiquant l'augmentation et la fidélité d'une main-d'œuvre qualifiée dans les communautés des Premières Nations.	
Résultat 7.2	Niveau	Source potentielle de données	
Un personnel des Premières Nations chargé de l'AGJE stable et croissant dans les communautés des Premières Nations, qui se caractérise par un plus grand nombre de professionnels, des durées d'emploi plus longues et une plus grande fidélité de la main-d'œuvre, ce qui permet d'améliorer l'offre de	Régional Communautaire	Rapport annuel des organes de gouvernance régionaux Rapport annuel des programmes communautaires	

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

	programmes d'AGJE des Premières Nations dirigés par les communautés.		
	INDICATEUR 7.3	Montant de fonds alloué à la rénovation, à l'amélioration ou à la construction de bâtiments pour les centres d'AGJE.	
	Résultat 7.3	Niveau	Source potentielle de données
	Des centres d'AGJE des Premières Nations sécuritaire et utilisables qui permettent d'offrir des programmes d'AGJE sûrs et durables, ainsi qu'un espace sécuritaire pour permettre au personnel d'enseigner, de prendre des notes sur des cas et de rencontrer les parents.	National	Données administratives fédérales – affectations de fonds

Indicateur ponctuel

La mise en œuvre du Cadre des Premières Nations pour l'AGJE est en cours depuis cinq ans. Il est important de relater l'histoire du l'AGJE des Premières Nations depuis le tout début de l'initiative d'AGJE. Ainsi, le Cadre de résultats comprend un indicateur « ponctuel » pour rendre compte des réussites, des défis et des effets des cinq dernières années.

Vision de l'AGJE des Premières Nations	Heureux et en bonne santé, les enfants des Premières Nations et leurs familles sont soutenus par des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dirigés au niveau régional, qui sont enracinés dans les langues et les cultures autochtones et gouvernés par les Premières Nations.
---	--

INDICATEUR PONCTUEL	Description des principales initiatives, réussites et difficultés des Premières Nations en matière d'AGJE au cours des cinq dernières années.	
Résultat	Niveau	Source potentielle de données
Amélioration de la documentation et de la compréhension des effets, des réussites et des défis de l'AGJE des Premières Nations au cours des cinq dernières années.	Régional Communautaire	Récits qualitatifs de familles, d'employés et d'organismes des Premières Nations sur les réussites, les défis et les effets holistiques des investissements dans l'AGJE des Premières Nations entre 2020 et 2025.

5. STRATÉGIE D'ÉVALUATION

La stratégie d'évaluation s'appuie sur le cadre de résultats. Elle détaille les modalités de mise en œuvre de ce cadre : objectifs d'évaluation, méthodes, sources de données, calendrier, étapes clés et considérations relatives aux principes de PCAP®. La stratégie d'évaluation oriente la collecte, l'analyse et l'interprétation systématiques des données. Les outils qui seront utilisés (enquêtes, modèles de rapports, etc.) seront élaborés au cours de la prochaine phase des travaux.

À l'heure actuelle, il est prévu d'établir des données de référence, dans la mesure du possible, en utilisant les renseignements disponibles. Des étapes clés sont fixées à 2, 5 et 10 ans afin de mieux analyser les tendances, de rendre compte des progrès et d'offrir des occasions importantes de mettre à jour les indicateurs du cadre de résultats pour s'assurer qu'ils servent au mieux les objectifs et les priorités des Premières Nations. Des décisions restent à prendre concernant la personne chargée de la collecte, de l'analyse et du stockage des données.

5.1 PRINCIPES DE PCAP®

L'intégration des principes de PCAP® dans le cadre de résultats et la stratégie d'évaluation nécessite une planification minutieuse afin de garantir la souveraineté des données, la sécurité culturelle et une collaboration significative avec les Premières Nations. Il est certain que l'application des principes de PCAP® posera des défis dans certains domaines, notamment en ce qui concerne les données recueillies au niveau fédéral. Cependant, nous pouvons définir certaines mesures visant à promouvoir le respect des principes de PCAP® dans la mesure du possible. Celles-ci peuvent être intégrées aux outils dès la phase de mise au point de ces derniers. Voici quelques aspects à prendre en compte concernant les principes de PCAP® :

ÉBAUCHE – CADRE DES RÉSULTATS ET STRATÉGIE D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA GARDE DES JEUNES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

Propriété

- Définition de la propriété : Préciser ce que couvre la notion de propriété dans le contexte du cadre de résultats. Cela inclut-il la conception conjointe du cadre, des indicateurs définis par la communauté ou le pouvoir décisionnel total sur l'utilisation des données?
- Reddition de comptes : Mettre en place des mécanismes permettant de rendre compte aux communautés des progrès et des résultats.

Contrôle

- Structures de gouvernance : Mettre en place des structures de gouvernance des données permettant de contrôler la manière dont celles-ci sont recueillies, analysées et diffusées.
- Pouvoir de décision : Les Premières Nations doivent disposer du pouvoir d'approuver ou de refuser l'utilisation des données dans le cadre des résultats et dans la mise en œuvre.

Accès

- Transparence : Veiller à ce que les Premières Nations aient un accès clair et simple à leurs propres données, tant sous forme brute qu'analysée.
- Langue et format : Présenter les données et les résultats dans des formats accessibles.

Possession

- Souveraineté des données : Établir des ententes claires concernant le stockage des données, en veillant à ce qu'elles soient conservées dans des systèmes détenus ou contrôlés par les organisations ou les communautés des Premières Nations.